

Après lecture de notre déclaration préalable, Mr Bablon ne souhaite pas commenter les différents points de celle-ci mis à part le fait que le CTSD se tient après le CTA (comité technique académique), ce qui pose un problème de calendrier. Il s'agit seulement d'une volonté de ne pas fournir les informations trop tôt car elles sont en cours de discussion dans les établissements. La place des CTSD et les compétences de la DSDEN doivent et vont être débattues. Mr Bablon affirme que rien n'est complètement figé et que nous pouvons faire des propositions.

Nous demandons d'obtenir davantage de documents, notamment sur la partie lycée avec la DGH et les effectifs par structure définitifs à la rentrée de septembre 2017 pour avoir des points de comparaison.

L'administration rappelle le contexte : 486 divisions pour la rentrée 2018-2019 contre 493 en 2017-2018 soit une prévision de suppression de 7 divisions.

L'administration fait le listing des situations « sous surveillance » :

- 6ème de Brossolette à La Chapelle Saint-Luc (25 élèves par classe)
- 6ème d'Eureka à Pont Sainte Marie (26,8)
- 6ème de Pierre Labonde à Méry (28)
- 6ème de Langevin à Romilly (24,5)
- 5ème de Charles Delaunay à Lusigny (29)
- 5ème de Jean Jaurès à Nogent/Seine (28,17)
- 3ème de M.Hutin à Bouilly (29)
- 3ème de Langevin à Ste Savine (28,17)

La FSU demande que soit ajouté à cette liste :

- 6ème de Camus à La Chapelle Saint Luc (24,7) et les 5èmes (24,5)
- 5ème des Jacobins (25)
- 6ème de M Curie à Troyes (24,1) et les 5èmes (24,4)
- 6ème de Pithou à Troyes (24,7)
- 4ème de Langevin à Romilly (24,2) et les 3ème (24,5)
- 4ème de Beurnonville à Troyes (28,2)
- 5ème de Eurêka à Pont Sainte Marie (28,4)
- 4ème de Langevin Ste Savine (29)
- 4ème d'Othe et Vanne à Aix en Othe (28,2) et les 3ème (28,3)

La FSU précise que la situation de Langevin Ste Savine est une nouvelle fois préoccupante. C'est le collège avec la moyenne d'élèves par classe la plus forte de l'Aube (27 élèves). L'Administration répond que c'est le cas depuis de nombreuses années, que le collège atteint sa capacité d'accueil maximale et qu'il y aura dans les années à venir une réflexion à avoir sur la restructuration de la carte scolaire (pourtant déjà entamée il y a 2 ans).

Mr Bablon précise de nouveau que rien n'est arrêté, que plusieurs situations sont sous surveillance, même des fermetures.

Nous faisons remarquer que la moyenne d'élèves par classe des collèges dans l'Aube est de 25,05 et non de 24,60.

L'administration souligne, à notre demande, qu'il existe 2,5 heures pour financer les classes bilangues dans les établissements qui en bénéficient.

Sur les lycées, nous faisons remarquer les situations :

- des 2nd à Bachelard à Bar/Aube dont le seuil à 36 élèves par classe est atteint ;
 - des 2nd à Herriot dont la moyenne par classe est prévue à 35,8 ;
 - des 2nd de MDC à 35,5 ;
 - des classes de 1er et Terminales à Claudel qui devraient être également chargées à cause de la suppression de 3 classes (-1 en 1ere, -2 en terminale). Ce qui pose problème car il n'y a pas de prise en compte des éventuels redoublants au Baccalauréat, ce qui va encore augmenter le nombre d'élèves par classe.
-

Une ULIS du collège Noyer Marchand de Romilly est transférée au collège Langevin de la même commune.

L'administration est en attente d'une décision sur l'ouverture de deux dispositifs UPE2A (Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants) dont l'une sur l'agglomération Troyenne, l'autre sur le Lycée Gabriel Voisin.

La FSU demande un point sur le dispositif « Classe relais » aux Jacobins qui est maintenu, notamment si l'ouverture au 1er degré est toujours envisagée. L'administration répond qu'ils vont faire évoluer le dispositif mais pas dans ce sens. Il faut rechercher des partenaires (éducateurs, psychologues, ...).

Nous demandons si les partenaires pourraient être des entreprises. Mr Bablon répond qu'il faut surtout avoir un travail sur le retour en classe qui pose problème.

Sur les SEGPA, l'administration affirme qu'il n'est pas possible d'avoir des SEGPA dans tout le département et qu'il faut mener une réflexion sur les effectifs (65 places vacantes dans le rural, 119 au total). Il faut optimiser sa gestion et recalibrer la SEGPA car le taux d'inscrits dans l'Aube est plus fort que la moyenne nationale. Mr Bablon estime que certains élèves qui sont en SEGPA ne devraient pas y être et fait l'éloge du système inclusif.

L'administration fait le point sur les demandes d'inscription en cours à Arcis/Aube et à Bouilly qui sont très peu nombreuses.

Nous demandons s'il n'y a pas une volonté préméditée de fermer ces 2 SEGPA. L'administration répond qu'il n'y a jamais eu de volonté de tarir le vivier, qu'ils respectent les textes qui prévoient d'orienter à partir de la 5ème et qu'ils préfèrent choisir le projet le plus ambitieux pour les élèves, c'est-à-dire l'orientation en 6ème classique pour que les élèves terminent le cycle 3.

Nous rappelons que sous une bienveillance affichée, aucun moyen n'est donné dans les établissements pour faire de l'inclusion. Mr Bablon répond que ce n'est pas qu'une question de moyens mais qu'il faut aussi amener les enseignants à réfléchir et à changer leurs pratiques. Nous affirmons que l'inclusion vantée l'est uniquement pour faire des économies car elle n'est pas financée et nous trouvons étrange que l'on nous parle d'inclusion l'année où l'on ferme 3 classes de SEGPA.

Nous rappelons que les moyens ne sont peut-être pas suffisants mais nécessaires. Aucune inclusion ne sera efficace sans moyen humain pour accompagner les élèves surtout dans des établissements dont les seuils, fixés par l'administration elle-même, sont atteints.

Nous terminons par demander à ce que les élèves scolarisés dans des classes SEGPA, qui se trouvent par la force des choses contraints de ne plus l'être en 3ème, puissent continuer à bénéficier d'une priorité sur une admission dans un CAP. L'administration répond que ce serait effectivement une bonne chose, en prend note et fera remonter.

En ce qui concerne les BMP (bloc de moyens provisoires, en général pour les TZR) et les CSD (complément de service donné), ils sont provisoires à cause notamment des affectations des stagiaires et du volant d'heures supplémentaires que peuvent prendre les collègues.

Nous faisons remarquer que la situation de 2 collègues en CSD (l'un faisant Ervy-Piney, l'autre Bouilly-

Piney) sont les situations qui semblent poser le plus problème.

Nous questionnons l'administration sur la suppression de 2 postes en Physique Chimie et en SVT au collège de La Villeneuve à Troyes, postes pourtant créés à la rentrée 2016. Les retours que nous avons eu font état d'une décision brutale et non concertée dans l'établissement afin de creuser les sous-services (au départ) des collègues afin que leurs postes soient supprimés. Mr Bablon répond en prônant le travail ensemble sur la répartition des moyens dans les établissements et espère que c'est cette règle qui s'applique.

Nous faisons remarquer que les petits BMP de 2-3h posent problème car cela va engendrer une situation compliquée pour les TZR qui vont se retrouver sur 2-3 établissements.

Sur les IMP, nous rappelons que la disparité en lycée nous étonne toujours. L'administration répond qu'elle part du constat de la consommation réelle observée l'année précédente et qu'elle dote les établissements en conséquence. Il est toujours possible pour les chefs d'établissement de transformer des HSA en IMP et vice-versa.

Nous nous étonnons sur les taux d'HSA très élevés (au delà de 13%) de plusieurs établissements, notamment d'un collège et d'un lycée. L'administration répond encore qu'elle part du constat de la consommation réelle et que les chefs d'établissement n'ont aucun mal à répartir ces heures supplémentaires.

QUESTIONS DIVERSES DE LA FSU :

La FSU est la seule organisation à avoir posé des questions.

1) Suite à la directive ministérielle qui indique que la LCA (langues et cultures de l'Antiquité) devrait être accessible à tous les élèves qui le souhaitent et que le seuil de déclenchement de création d'un groupe est de 30 . Avez-vous tenu compte du nombre de groupes de LCA pour la dotation horaire de chaque établissement ?

On attend les effectifs réels puis on donne une dotation spécifique en juin autant de fois qu'il y a de groupes. Pour le moment, l'administration se base sur les prévisions. Nous faisons état de 2 établissements où il y a des problèmes, notamment une volonté des chefs d'établissement, afin de financer d'autres dispositifs, de refuser l'ouverture d'un autre groupe de LCA malgré que les seuils dépassent 30 élèves. Nous demandons que cette règle soit rappelée afin de rassurer les chefs d'établissement et permettre l'utilisation effective de cette dotation pour ne pas empêcher certaines inscriptions.

2) Des ouvertures de sections européennes ou de bilangues sont-elles prévues en collège ?

Il y a des demandes et cela va être discuté ce jeudi 29 mars 2018. Mr Bablon précise qu'il est chargé des langues dans l'Académie et qu'il est d'accord avec nous, la Rectrice aussi, sur l'importance des sections européennes et bilangues. Il regrette, comme nous l'avons fait remarquer, qu'il soit dommage que le seul collège possédant une section européenne dans l'Aube soit un établissement privé.

3) Pourriez vous nous indiquer combien de dossiers d'admission en segpa ont déjà été déposés dans les zones d'Arcis et de Bouilly et combien de ces dossiers ont été refusés par la commission d'admission ou bien réorientés vers une autre segpa ?

L'administration a répondu au cours de la réunion qu'il y avait 3 dossiers sur Arcis et aucun sur Bouilly pour le moment (à part une demande venant du secteur d'Ervy).